

Syndicat National des *M*édecins
du Secteur Libéral

*B*ureau National



المكتب الوطني

Casablanca le 13 Avril 2007

**A Monsieur le Directeur Général
de l'ANAM**

Monsieur le directeur Général

Suite à la réunion de la **Commission permanente de suivi**, du Mercredi 04 Avril 2007, et après concertation avec les représentants des différentes spécialités médicales et chirurgicales, j'ai l'honneur de vous présenter notre proposition pour la révision de la Tarification Nationale de Référence signée en Juillet 2006 entre les gestionnaires de l'AMO et les représentants des médecins sous l'égide de l'ANAM.

Veillez agréer Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

**Pour le Bureau National
Le Président
Dr. NACIRI BENNANI Mohamed**

GRILLE N° 1 : TARIFS DES LETTRES CLES

Désignation	Lettres clés	Tarifs en Dhs
Consultation de Généraliste	C	100,00
Consultation de spécialiste	Cs	180,00
Consultation psychiatre et neuropsychiatre	CNPSY	200,00
Visite Généraliste (Jours fériés, nuits, à domicile)	V	150,00
Visite spécialiste (Jours fériés, nuits à domicile)	Vs	250,00
Visite psychiatre et neuropsychiatre	VNPSY	250,00
Actes de radiologie	Z	11,00
Actes de chirurgie ou de spécialité	Kc	22,50

GRILLE N° 2.1 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE

Cotation NGAP	Lettre Clé	Tarifs en Dhs	Eléments du Forfaits
K30 – K 39	F	2.400,00	* Séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage le blanchissage du linge et la nourriture * Honoraire des médecins et la surveillance post opératoire. * Actes médicaux nécessaires ; * Soins infirmiers * Honoraires du chirurgien * Honoraires de l'anesthésiste * Frais du bloc opératoire; * Consommable médical; * Pharmacie ; * Majoration de nuit, jours fériés, et Week-end;
K40 – K49	F	3.200,00	
K50 – K59	F	4.000,00	
K60 – K69	F	4.800,00	
K70 – K79	F	5.600,00	
K80 – K89	F	6.400,00	
K90 – K99	F	7.200,00	
K100 – K100	F	8.000,00	
K110 – K119	F	8.800,00	
K120 – K129	F	9.600,00	
K130 – K139	F	10.400,00	
K140 – K149	F	11.200,00	
K150 – K 159	F	12.000,00	
K160 – K169	F	12.800,00	
K170 – K179	F	13.600,00	
K180 – K189	F	14.400,00	
K190 – K199	F	15.200,00	
K200 – K209	F	16.000,00	
K210 – K219	F	16.800,00	
K220 – K229	F	17.600,00	
K230 – K239	F	18.400,00	
K240 – K249	F	19.200,00	
K250 – K259	F	20.000,00	
K260 – K269	F	20.800,00	
K270 – K279	F	21.600,00	
K280 – K289	F	22.400,00	
K290 – K299	F	23.200,00	
K300	F	24.000,00	
A PARTIR DE K310	F	Supplément de 800,00Dhs par pas de 10K	

OBSERVATIONS:

Forfait global pour toute la durée du séjour (quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation);

Honoraire du Médecin traitant Kc=22,50DHS
Honoraire du Médecin Anesthésiste Ka= Kc/2

Seront facturés en sus :

- Sang et dérivé;
- Actes de radiologie et Biologie;
- Avec accord préalable:
- Actes médicaux d'exploration ou de spécialité figurant à la grille de la grille n°4;
- Séjours en réanimation ou soins intensifs;
- Implants, prothèses, endoprothèses.

En cas de complication, la prise en charge est annulée et remplacée conformément aux dispositions de la convention cadre type.

GRILLE N° 2.2 : TARIFS FORFAITAIRES DES ACTES DE CHIRURGIE

Désignation	Lettres Clés	Tarifs en Dhs	Eléments de Forfaits
CATARACTE	NGAP	GRILLE N° 2.1	Voir GRILLE N° 2.1
CESARIENNE	NGAP	GRILLE N° 2.1	
VESICULE classique ou sous COELIO	NGAP	GRILLE N° 2.1	

GRILLE N° 3.2 : HOSPITALISATION EN REANIMATION

Désignation	Lettres Clés	Tarifs en Dhs	Eléments de Forfaits
Hospitalisation en Réanimation	F	1.800,00	<p>* Séjour : Incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture</p> <p>* Boxe en salle de réanimation;</p> <p>* Honoraires de l'anesthésiste réanimateur;</p> <p>* Honoraires des médecins réanimateurs;</p> <p>* Surveillance des médecins et/ou visite quelque soit leur nombre;</p> <p>* Actes médicaux nécessaires;</p> <p>* Soins infirmiers;</p> <p>* Majorations de nuit, jours fériés et Week-end;</p> <p>* Consommable médical;</p> <p>OBSERVATIONS :</p> <p>* Forfait journalier;</p> <p>* Seront facturés en sus : Les actes de biologie et radiologie</p> <p>Avec accord préalable:</p> <p>- Actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n°4.</p> <p>- La pharmacie : Le remboursement de la pharmacie sera conforme à l'arrêté de la liste des médicaments admis au remboursement justifié par la liste des médicaments prescrits au vu du prix hospitalier s'il existe.</p>

GRILLE N° 3.4 : ACCOUCHEMENT

Désignation	Lettres Clés	Tarifs en Dhs	Eléments de Forfaits
ACCOUCHEMENT PAR VOIE BASSE			<p>* Séjour;</p> <p>* Salle d'accouchement;</p> <p>* Honoraires de l'obstétricien pour l'accouchement mono fœtale = 2.000,00DHS</p> <p>* Honoraires de l'obstétricien pour l'accouchement multiple = 2.500,00DHS</p>
Accouchement mono fœtale avec ou sans manœuvre;	F	4.000,00	
Accouchement multiple avec ou sans manœuvre.	F	5.000,00	<p>* Honoraires de la sage femme;</p> <p>* Pharmacie;</p> <p>* Majoration de nuit, jours fériés et Week-end;</p> <p>* Consommable médical.</p> <p>OBSERVATIONS :</p> <p>* Forfait global pour toute la durée du séjour;</p> <p>* Seront facturés en sus, avec accord préalable:</p> <p>- Actes médicaux d'exploration ou de spécialité de la grille n°4</p> <p>- Consultation du pédiatre;</p>
Couveuse	F	650,00	
Monitoring	F	300,00	

GRILLE N° 4 : TARIFS DES ACTES D'EXPLORATION MEDICALE

Désignation	Lettres Clés	Tarifs en Dhs	Eléments de Forfaits
FIBROSCOPIE œsogastroduodéal (avec ou sans biopsie) y compris anesthésié si nécessaire	F	1.500,00 en clinique 800,00 en Cabinet	* Honoraires du médecin; * Consommable médical; * Frais techniques de l'appareil; * Biopsie éventuelle incluse.
BRONCHOSCOPIE	F	1.500,00 en clinique 800,00 en Cabinet	OBSERVATIONS : Forfait global
COLONOSCOPIE (avec ou sans biopsie)	F	2.400,00	
FIBROSCOPIE + COLONOSCOPIE	F	3.000,00	
ANGIOGRAPHIE RETINIENNE	F	800,00	* Honoraires du médecin; * Consommable médical
ANGIO SCANNER	F	1.800,00	* Frais technique de l'appareil.
PHOTOTHERAPIE (chez le nouveau né)	F	200,00	OBSERVATIONS : Forfait global
ECHOGRAPHIE	F	300,00	
ECG	F	100,00	
IRM	F	2.500,00	Pour les scanners et les IRM les produits de contraste seront facturés en sus, sur présentation des justificatifs.
TDM par Segment	F	1.200,00	
LASER	F	1.000,00	* Honoraires du médecin; * Consommable médical * Frais techniques de l'appareil. OBSERVATIONS : Forfait par séance
Amygdalectomie	F	Enfant : 3.000 Adulte : 4.000	Y compris les honoraires forfaitaires de l'ORL (Enfant : 1.275,00, et Adulte : 1.700,00) Anesthésiste selon Nomenclature Générale des Actes Professionnels Marocaine.